L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 29 SEPTEMBRE 1881. 55me Année.

Dufour, Bonnet & Cie., Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post office at New Orleans, La as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
JEUDI, 29 SEPTEMBRE 1881.

VENTE A L'ENCAN.

Par M. V. Vinet, constable, au No 27 rue Dauphine, un lot de meubles.

Par Jos. P. Guinault, au coin des rues St. Anne et Marais, fonds de grocerie.

Par Vincent & Co., dans leur salle d'encan, stock de A. Pepin & Co.

ECONOMIE.

Nous avons annoncé, il y a quelques jours, que la législature de la Georgie avait exempté les habitants des campagnes de la taxe de cette année, par cela seul qu'il y aurait un déficit dans la récolte de coton, qui est la principale récolte de cet Etat. Cela fait supposer qu'il y a au trésor un surplus suffisant pour compenser la privation de tout revenu fiscal provenant de la taxe sur les biens ruraux, autrement l'exemption n'aurait pu avoir lieu. Maintenant comment ce surplus a-t-il pu se trouver dans la caisse du trésor d'Etat? Il ne vient pas du taux exagéré de la taxe foncière, car si la taxe foncière eut été exubérante, c'est-à-dire hors de proportion avec les ressources pécuniaires des habitants, elle n'aurait été payée qu'imparfaitement, et alors le surplus de recettes n'existerait pas. Ce reliquat dans l'exercice de l'année dernière prouve donc que la taxe foncière en Georgie y est très modérée et qu'elle est bien payée, résultat qui est une preuve de l'économie et de l'honnêteté qui règnent dans les départements administratifs, tout aussi bien que du mérite et de la valeur économique de la constitution de cet Etat.

Il faut en effet ces deux conditions pour qu'un Etat prospère, et ces conditions ne sont pas choses impossibles, elles ne sont pas même difficiles, car nous voyons qu'elles existent dans plusieurs communautés politiques, parmi lesquelles nous pouvons citer le Texas en première ligne. Il y a aussi au Texas un reliquat dans le budget des dépenses publiques et ce reliquat s'élèvera cette année à la somme de trois millions. Voilà une économie considérable et qui mettrait le gouvernement à même de faire plus d'une exemption de taxe, si besoin était. Il est vrai que ce gouvernement a de vastes terres, et que la vente de ces terres entre peut-être pour quelque chose dans cette situation financière si flatteuse pour le peuple de cet Etat; toutefois nous ne croyons pas que le capital provenant des ventes foncières y soit pour beaucoup, attendu que, depuis l'annexion du Texas aux Etats-Unis, de grands spéculateurs en ont accaparé le sol, et c'est de ces spéculateurs qu'il faut l'acheter aujourd'hui, ce qui ne produit absolument rien pour le trésor public.

Nous devons donc croire que le Texas a une constitution d'un mérite égal à celle de la Georgie, et qu'il est administré dans les mêmes principes d'honnêteté et d'économie. Ajoutons qu'on ne se plaint pas non plus au Texas de la lenteur des contribuables à s'acquitter envers le fisc, et ce qui le prouve c'est que nous ne voyons que rarement dans les nombreux journaux de cet Etat des listes de contribuables délinquants comme nous sommes habitués à en trouver chaque année dans les nôtres. Nous serions bien surpris si ces listes cessaient une fois d'en remplir les colonnes; et si cela arrive jamais nous pourrons dire qu'un âge d'or est enfin venu pour la Louisiane et qu'elle n'a plus à désirer qu'une chose, c'est que cet âge d'or se perpétue.

Malheureusement, nous sommes bien loin de là. Au lieu d'avoir un surplus dans l'exercice financier d'une année, nous avons un déficit; nous éprouvons même de tels besoins que nous ne pouvons attendre l'expiration du délai pour le paiement des taxes, et nous voulons absolument rendre la loi responsable de ce triste résultat.

Cette loi, en effet, permet aux contribuables d'ajourner en décembre le paiement de leurs taxes foncières, et si tous attendent le dernier moment pour s'exécuter, le gouvernement se trouve nécessairement dans une pénurie de finances extrême. De là la recherche des moyens propres à le faire échapper à cette détresse. Et sait-on de quel moyen on compte se servir pour atteindre le but? On invoque une session extraordinaire de la Législature, comme si cette Législature possédait le secret de mettre tout le monde en état de payer la taxe. Supposons que l'Exécutif, cédant à ces sollicitations, se décide à les favoriser en convoquant les chambres sept mois avant l'époque régulière; supposons que les délégués répondent à cet appel et qu'ils essayent d'aviser aux moyens de remédier aux vices de la situation, comment s'y prendront-ils et de quelle manière inaugureront-ils l'ouverture de leurs travaux?

Ces représentants des campagnes diront-ils que les récoltes sont bonnes quand elles sont au-dessous des récoltes moyennes, et que l'habitant, atteint dans ses ressources ordinaires, est plus à même que jamais de payer à l'Etat sa redevance annuelle? Diront-ils qu'il faut obliger cet habitant à la payer avant que cette récolte, bonne ou mauvaise soit faite et vendue? Diront-ils qu'il faut le forcer à payer au commencement de l'année une taxe qu'il peut à peine payer quand l'année est expirée? Diront-ils qu'il faut le forcer à payer, coup sur coup, deux taxes de suite, et dans l'espace de deux mois, l'une pour l'exercice qui finit et l'autre pour l'exercice qui commence? Non, ils ne diront pas cela; ils s'en garderont bien. Embarrassés eux-mêmes autant que les planteurs et les fermiers qu'ils représentent, ils n'avanceront pas les échéances, ou s'ils les avancent de quelques mois, le terme coïncidera avec l'appel de la session régulière en mai prochain. Alors à quoi servirait cette session hâtive? Nous ne voyons pas qu'elle pût servir à autre chose qu'à faire dépenser à l'Etat un argent qu'il n'a pas, ce qui augmenterait sa détresse.

Il est vrai que la Législature pourrait autoriser le gouvernement à émettre des warrants, comme circulation représentative de subsides dont le recouvrement est certain bien que non immédiat. Mais nous doutons que le moyen fût constitutionnel, car la constitution prohibe, pour l'Etat comme pour les municipalités, toute émission de papiers dépassant les sommes actuellement collectées, et cette précaution, dans l'intérêt de l'avenir, est tellement justifiée par le passé que, loin de pousser la Législature à n'en pas tenir compte, nous l'engagerions au contraire à la conserver, et même à la rendre plus rigoureuse encore. Le peuple est assez chargé de dettes; il ne faut pas qu'on puisse en ajouter une seule au fardeau, quand même cette addition, toute passagère, aurait la représentation exacte d'un revenu prochain et certain. C'est avec des additions de ce genre que le gouvernement est arrivé à l'impuissance pécuniaire actuellement signalée. Ces warrants représentatifs de valeurs futures, n'en sont pas moins des dettes, et si l'avenir ne répond pas à des calculs faits d'avance et qui n'ont d'autre borne que celle du besoin, ils deviennent des dettes formidables, qu'il faut payer aussi, ou dont il faut contester la légalité devant les tribunaux.

Il n'y a rien de plus malsain pour la morale que ces contestations où des masses d'intérêts sont en jeu. Elles donnent lieu à des intrigues de toute sorte, dont les conséquences sont toujours déplorables.

Pourquoi ne pas faire plutôt comme la Georgie et le Texas, Etats qui ne sont jamais pressés de besoins d'argent, parce qu'ils savent opérer des économies pour les temps de détresse? Les citoyens bien avisés agissent ainsi pour eux-mêmes quand ils le peuvent, et nous ne voyons pas pourquoi le gouvernement n'en ferait pas autant? Un gouvernement qui n'a absolument rien de reste, qui s'expose de dépenser quelques revenus sur lesquels il n'avait pas compté, et qui se félicite de ne pas offrir de déficit au bout de l'exercice annuel, ne tardera pas à se trouver dans une position embarrassée, ce qui arrivera au premier revers de la prospérité publique. La prudence exige de lui qu'il regarde toujours ces revenus comme choses certaines, et qu'il se mette à même d'y faire face, sans surcharge de lois ni d'additions fiscales.

Stamati Covas.—Nous avons reçu hier la nouvelle de la mort d'un ancien négociant fort estimé de cette ville, M. Stamati Covas, de la maison grecque Covas et Negroponte. Cette maison qui jouissait d'une haute réputation sur cette place, avait son siège ici qu'elle a gardé jusqu'à la prise de la ville par les Fédéraux en 1862. Alors M. Covas transféra ses affaires à New-York, où il sut bientôt se faire remarquer par un caractère de loyauté rare dans toutes ses relations. M. Covas avait épousé ici Mlle Ethelvida Tremoulet, nièce de notre honorable concitoyen M. A. C. Tremoulet, et il était allié aux familles Roche, Sigur, Bertonlin et Lanve. Doué d'une nature d'élite, il était estimé et aimé de tous ceux qui l'avaient connu. M. Covas est mort sur sa ferme de Scio, près de New Brunswick, dans le New Jersey, le 16 septembre 1881.

M. Thadeus Mayo, un de nos plus estimables confrères de la presse louisianaise, se trouvant ici en ce moment, profite de l'occasion pour solliciter des annonces pour le journal qu'il publie sous le nom du *Lake Charles Commercial*. Cette partie de la Louisiane, déjà fort importante avant la construction du chemin de fer qui la relie à la Nlle-Orléans d'un côté et à Houston de l'autre, est encore plus importante aujourd'hui que les trains y opèrent un service actif et régulier, et nous croyons pouvoir sans indiscrétion recommander le journal de M. Mayo au commerce de cette ville.

Esposito.

Nos dépêches nous ont déjà appris qu'Esposito, dont l'extradition avait été demandée par le gouvernement italien, avait été livré aux autorités italiennes, à New York. Il paraît que les avocats défenseurs d'Esposito n'ont pas perdu espoir de voir la liberté rendue à leur client. Ils ont, à ce que disent les journaux du Nord, découvert dans les lois certains points non observés, et ils demandent qu'à son tour le gouvernement américain réclame au gouvernement italien le prisonnier qu'il lui a livré.

D'un autre côté, un journal italien publié à New York, annonce qu'une somme d'argent considérable a été souscrite par les Italiens de cette ville, somme destinée à faire face aux frais de défense dans le cas où le gouvernement italien demanderait une nouvelle extradition.

Collége de l'Immaculée Conception.—Ce collége qui jouit dans notre communauté d'une si haute réputation et qui se recommande par un enseignement si habile à l'attention des familles qui ont des enfants à faire élever, rouvrira ses classes, lundi, 3 octobre.

Collége St Charles.—Situé au Grand Coteau, paroisse St Landry, sur le chemin d'Alexandrie, de la compagnie Morgan, ce collége fera l'ouverture de sa nouvelle session académique le mercredi 5 octobre. Il est sous la direction des Pères de la Société de Jésus qui y surveillent les études commerciales et classiques avec une attention continue. Les parents, qui ont l'intention d'envoyer leurs enfants à ce collége pourront les confier au président, le Rév. Jno Montillot qu'elles trouveront tous les jours au collége des Jésuites, au coin des rues Baronne et Commune, jusqu'au 4 du courant, jour où il quittera la ville à 8 heures du matin, pour retourner au Grand Coteau. Voyez l'annonce.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—Le public a repris ses habitudes avec l'Académie de Musique et c'est là qu'il aime maintenant à passer ses soirées; c'est aussi là que les dames aiment à passer leur matinée et l'on s'en aperçoit le mercredi et le samedi de chaque semaine. Il y avait beaucoup de monde hier aux deux représentations du matin et du soir, et cet empressement comparable à celui que montre le public, dans les plus beaux jours d'hiver, assure à la troupe de Charles Erin Verner une fort belle semaine. Nous ajouterons que cette troupe le mérite car elle joue bien et très bien un drame qui contient des rôles très difficiles à rendre.

L'alimentation. — Allons, chasseur, vite en campagne!.... Un instant! Savez-vous faire une *omelette au chasseur*? Non! alors écoutez bien: On passe rapidement au beurre, sur un feu vif, du petit lard ou mieux du jambon, ainsi que des oignons, coupés en dés, et une ou plusieurs gousses d'ail écrasées. Lorsque le tout est suffisamment revenu, on verse dans la poêle les œufs battus et assaisonnés de sel, poivre, persil et ciboule hachée. On fait l'omelette et on la roule comme à l'ordinaire. Avec une sauce piquante bien aiguisée, c'est parfait.—Et maintenant, en route, et bonne chance! Tonton, tonton, tontaine, tonton....

Les voleurs sont d'une fertilité d'invention!....

L'autre jour, un d'eux se présente chez un dentiste.

—Je voudrais me faire arracher une dent.

—Rien de plus facile.

—Mais sans douleur.

—Parbleu!.... avec mon gaz stupéfiant.

—C'est que je n'y crois pas.

—Par exemple!

—Je voudrais une preuve.

—Tenez! je vais en respirer et vous pourrez me pincer, me secouer, dit le dentiste, qui tient à ne pas perdre le client.

En effet, il hume le stupéfiant et s'endort.

A son réveil, l'autre avait filé, emportant la pendule!

Les derniers concours du Conservatoire nous rappellent une vieille anecdote qui n'a pas cessé d'être drôle.

Un jour, une jeune personne qui ambitionnait les lauriers du théâtre, va trouver Timorand, alors directeur de l'Opéra, et lui demande la permission de lui réciter quelques vers.

Le directeur, pris au piége, y consent et l'émule de Rachel commence ainsi:

—En vain vous l'exigez, je ne sais pas haïr!

—Ah! vous ne savez pas Zaïre!.... s'écrie Timorand, d'un ton convaincu, eh bien! avant de continuer, allez l'apprendre. Je vous entendrai plus tard!....

EXPOSITION D'ÉLECTRICITÉ

HISTOIRE DE L'ÉCLAIRAGE.

Pour bien comprendre le véritable rôle de la lumière électrique et les changements qu'elle peut introduire soit dans nos habitudes, soit dans l'industrie, il est indispensable de faire un historique succinct de l'éclairage en général et de la lumière électrique en particulier.

Les graisses et les matières oléagineuses ont été employées comme moyen d'éclairage par les peuples les plus anciens. Mais, même chez les nations les plus civilisées de l'antiquité, les Grecs et les Romains, ce mode d'éclairage avait conservé une forme presque aussi barbare que chez les tribus sauvages. La lampe d'un empereur romain n'était pas beaucoup moins désagréable ni moins fumeuse que le tison de bois résineux avec lequel s'éclairaient les premiers hommes connus, ceux que l'histoire ignorait et que l'archéologie géologique a ressuscités depuis un quart de siècle.

Cette lampe consistait tout simplement en un vase rempli d'huile où trempait une grosse mèche fibreuse enroulée, de matière quelconque, chanvre, lin, coton, etc., au bout de laquelle l'huile vient se brûler en montant le long des petits intervalles par des fibres la capillarité. Du reste, on peut en voir encore des spécimens autre part que dans les musées. Les paysans arriérés ont conservé jusqu'à nos jours la lampe classique en perfectionnant un peu le bec pour mieux garantir la mèche contre le risque de se noyer dans l'huile. Comme régulateur pour faire avancer cette mèche, la grande dame romaine, aussi bien que la paysanne d'aujourd'hui, n'avait pas sans doute de meilleur appareil qu'une vulgaire épingle à cheveux.

Cette mèche grossière, nous devrions plutôt dire cette corde de filasse, ne se laisse pas assez pénétrer par l'oxygène de l'air pour que le carbone de l'huile puisse brûler tout entier. Le carbone non brûlé s'échappe donc en fumée odorante qui vous prend à la gorge. Mais la fumée antique devait sentir bien plus mauvais encore que celle d'aujourd'hui, parce que l'huile était très-impure et qu'on la remplaçait même souvent par des graisses remplies de saletés de tout genre. Voilà la lampe qui figure dans les récits les plus poétiques des Grecs. Voilà, par exemple, l'élégant bougeoir que l'imprudente Psyché renverse sur l'Amour dans la nuit fatale où elle cède au malencontreux désir de dévoiler l'incognito de son mystérieux amant. On comprend la colère du divin enfant, qui deviendrait inexplicable en présence d'une mignonne veilleuse électrique. S'il peut encore se brûler aujourd'hui, du moins n'aurait-il plus besoin de parfums pour se désinfecter.

Beaucoup de savants font aujourd'hui du feu aussi bien que du langage la caractéristique de l'humanité. Il est bizarre que cette invention primordiale, qui a mis l'homme hors de pair dans la nature et l'a fait sortir du rang des animaux, ait été une des dernières à se perfectionner. C'est cependant ce qui est arrivé. La lampe romaine, à peine supérieure aux ustensiles des sauvages primitifs, est restée sans rivale pendant la plus grande partie du moyen-âge.

C'est à la fin du douzième siècle seulement qu'on imagine en Angleterre une grande nouveauté. Cette nouveauté s'appelle la chandelle de suif! Peut-être passait-elle alors pour une invention dangereuse ou hérétique, car elle semble avoir mis bien du temps à se répandre. C'est sous Charles V, à la fin du quatorzième siècle, que les Français commencent à s'en servir, j'entends les Français riches, car c'était alors un luxe interdit aux gens du commun.

Nos pères la considéraient comme un grand progrès—ils n'avaient point tort pour cette époque—et ils s'en contentèrent longtemps. Le roi-Soleil n'avait pas d'autres luminaires pour éclairer le soir les somptuosités de Versailles, et les pièces de Molière, de Racine, même de Voltaire, se produisirent aux feux des chandelles de six. Longtemps les passants furent très-heureux de se guider le soir dans les villes à la lueur des chandelles placées au coin des fenêtres. Les lanternes destinées à l'éclairage public datent seulement du second tiers du dix-septième siècle, et il fallut attendre le milieu du dix-huitième siècle pour les voir surmonter d'un réflecteur disputant au ciel leur maigre clarté afin de la rejeter sur le sol. C'est alors qu'elles prennent le nom fameux de réverbères. Ceux d'entre nous qui ne sont pas tout jeunes ont pu encore les voir se balancer en haut d'une potence, d'où on les descendait à l'aide d'une corde, comme un seau dans un puits, quand il s'agissait de les allumer ou de les éteindre.

Mais la fin du dix-huitième siècle fut marquée par une découverte qui produisit sur le public un effet tout aussi grand que celui de la lumière électrique aujourd'hui. Cette découverte, dont le nom a maintenant des allures vulgaires à cause de sa popularité même, c'est le quinquet. Voici comment il transforme enfin la vieille lampe romaine.

Si la lampe à mèche pleine donne tant de fumée et si peu de lumière, cela tient à ce qu'il n'y pénètre pas assez d'air pour fournir l'oxygène nécessaire à la combustion complète du carbone. La lumière étant produite par la combustion, elle reste moins vive, comme la combustion elle-même. D'un autre côté, la flamme, remplie de parcelles de charbon qui n'ont pas trouvé de molécules d'oxygène à épouser en légitime mariage, n'a pas assez de chaleur pour les porter toutes à la température où elles deviennent lumineuses. Elle reste donc chargée de particules noires, c'est-à-dire de fumées qui l'obscurcissent et s'imprègnent de toutes les odeurs renfermées en germe dans l'huile, odeurs qu'une combustion plus complète aurait détruites.

On ferait disparaître tous ces inconvénients avec un afflux plus grand d'oxygène dans la lampe. Pour y parvenir, Argant eut l'idée de donner à la mèche la forme d'un tube cylindrique vide, en faisant pénétrer l'air au milieu. La flamme ne constituait plus un fuseau plein comme celle des chandelles, mais une ligne circulaire assez mince, baignée d'air des deux côtés, de sorte qu'elle ne devait plus manquer d'oxygène. A ce dispositif nouveau, Quinquet ajouta une cheminée de verre qui activait le tirage, c'est à dire augmentait la quantité d'air alimentant la flamme et produisit l'invention complète sous son nom, en 1785.

C'est une date presque aussi importante pour l'éclairage que la date de 1788 en politique. Il y a là, en effet, toute une révolution industrielle. Entre la lampe antique et la lampe de Quinquet, la différence est la même qu'entre la cheminée de nos salons et l'âtre de nos premiers pères aryens, simplement formé par un trou creusé en terre au milieu de la cabane. Plus tard, Carcel excita un enthousiasme universel en adaptant à la lampe de Quinquet un mouvement d'horlogerie faisant mouvoir un piston qui pressait l'huile pour l'obliger à monter dans la mèche en quantité plus considérable. Cela permit de placer le réservoir d'huile sous la mèche et de donner à la flamme un éclat que personne n'osait espérer. Louis XIV en aurait été ébloui.

La lampe moderne, telle qu'elle nous sert encore tous les jours, était constituée. Mais au moment où elle prenait sa forme définitive elle avait déjà un rival qui l'a remplacée rapidement pour toutes les grandes opérations.

Dès 1801, l'ingénieur français Lebon avait découvert et démontré les puissantes propriétés éclairantes du gaz produit par la combustion de la houille en vase clos. Mais, comme il est arrivé plus d'une fois, l'idée trouvée en France ne fut appliquée d'abord qu'en Angleterre. Chez nous, le gaz fut accusé d'être malsain, comme on avait fait autrefois pour la houille elle-même. Cependant il fut essayé à Paris 1818, sous l'administration de M. de Chabrol, et son immense succès l'imposa aussitôt pour l'éclairage public. Mais après avoir envahi les rues, l'heureux conquérant pénétra bientôt aussi dans les maisons et se fit accepter partout.

Les producteurs d'huile se crurent frappés à mort, et, comme la houille était aussi une production nationale, ils n'avaient même pas la ressource d'étouffer le gaz dans le réseau des tarifs protecteurs. Le gaz donnait bien plus de lumière pour moins d'argent, pénétrait partout sans déranger personne, supprimait une foule d'ustensiles malpropres ou incommodes. Comment lutter contre un pareil rival?

Si naturelles qu'en dût le juger, ses prévisions pessimistes furent démenties par l'événement. L'industrie des huiles est aujourd'hui aussi prospère qu'autrefois. Ses débouchés n'ont pas diminué, à côté des triomphes éclatants du gaz. Il s'est trouvé un grand nombre de cas où le nouveau conquérant n'avait pas pied, et dans ces cas on a augmenté la consommation d'huile ordinaire parce que l'œil, rendu plus exigeant par les prodigalités lumineuses du gaz, ne se contentait plus des pauvres éclairages qui lui suffisaient autrefois. Puis, ce que la lampe perdait du côté du gaz elle le regagnait du côté de la chandelle, malgré la transformation de celle-ci, qui devint de plus en plus une bougie plus propre et plus éclairante.

Ce qui s'est passé il y a un demi-siècle entre l'huile et le gaz se produit aujourd'hui entre le gaz et l'électricité. Depuis que la lumière électrique grandit et semble menacer le domaine du gaz, tous les intérêts engagés sur ce domaine s'affolent, comme firent autrefois les représentants de l'huile. Déjà, dans plus d'une circonstance, l'annonce de telle ou telle découverte électrique a provoqué de véritables paniques parmi les actionnaires si nombreux des Compagnies de gaz du monde entier, surtout en Amérique.

Je ne crois pas, cependant, que ces craintes soient fondées. Il pourra y avoir une découverte sur certains points comme il s'en produit dans toutes les industries. Mais, en prenant les choses dans leur ensemble, le triomphe de l'électricité, s'il se produit, ne ruinera pas le gaz, ne diminuera même pas sa prospérité. A plus forte raison la houille n'est-elle pas menacée, car c'est par l'intermédiaire de la machine à vapeur, c'est-à-dire de la houille, qu'on produit l'électricité aussi bien que le gaz. Nous verrons même qu'en ce moment un franc de houille donne plus de lumière en gaz qu'en électricité dans beaucoup de circonstances, et il reste en sus le coke valant presque autant que la houille dont il est sorti.

Nouvelles Télégraphiques.

FRANCE.

Paris, 24 septembre—M. Auguste Vacquerie dans le Rappel d'aujourd'hui critique le système présidentiel américain et fait la remarque suivante: "C'est une étrange démocratie que celle où 40,000,000 d'hommes se demandent ce que M. Arthur fera d'eux."

Le Globe, organe gambettiste, consacre un long article au président Arthur, et après avoir donné un aperçu de sa vie et de ses antécédents—qui à son avis ne sont pas sans reproche—il ajoute: "On peut espérer toutefois que les événements ne justifieront pas les prévisions des pessimistes. Bien qu'il ait montré un goût marqué pour les postes bien rétribués tout le monde reconnaît que sa probité personnelle est au-dessus du soupçon. Il n'est pas impossible qu'il se transforme en succédant au grand et bon citoyen dont l'Amérique pleure la perte, et que, placé désormais en dehors et au-dessus de tous les partis, il oublie son premier rôle, qui a été celui d'un politicien, et devienne un homme d'Etat et un gouvernant."

Un Français, dans une lettre qu'il adresse à la République Française, propose que pour montrer comment la France sympathise avec ses amis de l'autre côté de l'Atlantique, le drapeau tricolore soit couvert d'un crêpe et arboré à mi-mât par les habitants le jour des funérailles de M. Garfield.

Les radicaux chez Louis Blanc.

Paris, 24 septembre—A l'issue de la réunion qui a eu lieu, hier, chez Louis Blanc, et à laquelle n'ont assisté que dix-sept députés, cinq délégués se sont rendus au Ministère de l'instruction publique, où M. Jules Ferry leur a expliqué pourquoi le gouvernement ne croit pas nécessaire une convocation immédiate de la Chambre.

Une visite de M. Ferry à M. Grévy.

Paris, 24 septembre—M. Ferry, premier ministre, a rendu visite samedi au Président Grévy pour discuter avec lui la démission du cabinet. Cette démission doit-elle avoir lieu immédiatement ou seulement après la rentrée des chambres? On affirme que M. Grévy s'est prononcé dans le second sens, et qu'il est d'ailleurs disposé à accepter la démission que ses ministres offriront certainement.

La lumière électrique à Paris.

Paris, 24 septembre—Le gouvernement a chargé plusieurs ingénieurs de faire des essais avec divers systèmes d'éclairage électrique, tels que ceux de Farmer, de Maxime, de Weston, d'Edison et de Jablochkoff; il est question d'introduire la lumière électrique au Grand-Opéra et dans divers édifices publics.

L'exposition d'électricité.

Paris, 24 septembre—Le gouvernement a mis à la disposition du jury de l'exposition internationale d'électricité, 50 médailles d'or, 200 médailles d'argent, 500 médailles de bronze et un certain nombre de mentions honorables. Le président, les rapporteurs et les secrétaires du jury seront français. Les nations suivantes auront chacune un vice-président: Belgique, Allemagne, Angleterre, Italie et Amérique.

L'entrevue de Dantzig et les révolutionnaires.

Londres, 25 septembre—Le correspondant viennois du Times dit: "Les poursuites exercées contre le rédacteur du journal de Pesth qui a publié la correspondance impériale sont basées sur le nouveau code criminel, qui punit la violation par des particuliers du secret des lettres et des télégrammes et punit plus sévèrement la publication de lettres et de télégrammes possédés illégalement. Le rédacteur est un membre nouveau du parlement et usera probablement de son droit d'immunité."

La Correspondance politique de Vienne publie un télégramme de Saint-Pétersbourg niant formellement que les empereurs de Russie et d'Allemagne se soient entendus à Dantzig pour combattre les intrigues socialistes. D'après ce télégramme le cabinet russe n'a pris aucune mesure contre les révolutionnaires, ni avant ni après l'entrevue de Dantzig.

La situation en Russie.

Londres, 25 septembre—Le correspondant de Saint-Pétersbourg du Daily News dit: "L'ukase récemment publié pour faciliter la déclaration du grand ou du petit état de siége autorise les gouverneurs pendant le petit état de siége à interdire les réunions publiques ou même privées et à fermer tous les établissements commerciaux ou industriels". Le correspondant fait remarquer que le censeur a passé sous silence les dispositions ci-dessus dans son analyse de l'ukase, bien qu'elles eussent été publiées officiellement à Saint-Pétersbourg. Un autre règlement important ordonne que tous les accusés politiques passeront en conseil de guerre et à huis-clos.

Evêques en prison depuis 1856.

Saint-Pétersbourg, 25 septembre.—Le *Novoe Vremya* annonce que trois évêques de la secte des vieux-croyants, qui avaient été emprisonnés au monastère de Suzdal depuis 1856, ont été remis en liberté par ordre du czar.

Le congrès socialiste.

Londres, 25 septembre.—Le tribunal fédéral suisse a repoussé l'appel contre l'interdiction du congrès socialiste.

La reine d'Espagne dans une position intéressante.

Londres, 25 septembre.—On télégraphie de Madrid: "Le bruit court au Palais que la reine d'Espagne est enceinte."

Le prochain congrès littéraire.

Londres, 25 septembre.—Le congrès littéraire international a décidé de tenir sa prochaine réunion en Italie.

L'extradition politique.

Berlin, 24 septembre.—On annonce ici officiellement que la question d'extradition des prisonniers politiques a été abordée à l'entrevue de Dantzig. Mais on oppose un démenti formel à toute intention prêtée au gouvernement d'user de représailles à l'égard des puissances qui refusent d'entrer dans la politique d'extradition.

Mort d'un général allemand.

Londres, 24 septembre.—On annonce la mort du général Auguste Jacques Jochmus, baron de Cotignola.

AUTRICHE-HONGRIE.

L'indiscrétion politique de Pesth.

Vienne, 24 septembre—Le journaliste de Pesth qui a publié les lettres émanant du tsar et de l'ambassadeur autrichien à Saint-Pétersbourg, lettres toutes deux adressées à l'empereur d'Autriche, refuse de révéler le nom de la personne de qui il a tenu ces documents.

Décédé, le 16 septembre 1881, à sa ferme de "Scio", près de New-Brunswick, New-Jersey STAMATY COVAS, époux d'Ethelvida Tremoulet.

La famille de Grasse.

L'Evening Post a reçu la lettre suivante relativement à la descendance directe du comte de Grasse, lieutenant général des armées navales françaises qui prirent part à la guerre de l'Indépendance:

Le commandant de la flotte française à Yorktown en 1781 était François-Joseph-Paul de Grasse Rouville, vingt-unième comte de Grasse, comte d'Antibes, marquis de Tilly, lieutenant-général des forces navales de France, commandant de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem et membre de la société des Cincinnati des Etats-Unis. Il commandait vingt-huit vaisseaux de ligne et 3,500 hommes de troupes de débarquement lors de la capture de Yorktown. En 1782 le congrès des Etats-Unis donna au comte de Grasse quatre canons de bronze avec les caissons et accessoires, en reconnaissance de son aide précieuse dans la mémorable victoire dont le centième anniversaire sera célébré prochainement. Louis XVI, comme marque spéciale de son appréciation, autorisa le comte par lettres patentes à accepter ces quatre canons et à les placer à l'entrée de son château de Villy. Au commencement de la révolution française ils furent enlevés du château et transférés à Dreux.

"L'amiral comte de Grasse se maria trois fois et eut six enfants de son premier mariage, point des deux autres. Le 28 février 1788 il épousa Mlle Antoinette-Rosalie Accaron, fille de Jean-Auguste Accaron, écuyer et commissaire de la marine française et commis des colonies. Le contrat du mariage fut signé par le roi et la famille royale. Alexandre-François-Auguste, fils aîné de l'amiral, lui succéda comme 22e comte de ce nom; il se maria et laissa quatre filles, mais pas de fils pour hériter du titre. Les filles moururent toutes célibataires. Le second fils de l'amiral était Maxime, chevalier de Malte, qui mourut avant son frère, sans enfants. Les quatre filles de l'amiral comte de Grasse s'enfuirent en Amérique pour sauver leurs vies, au temps de la révolution française.

Les deux aînées moururent non mariées, à Charleston, Caroline du Sud, en 1799. La troisième mourut à New-York en 1844. La plus jeune, Sylvie, épousa en ce pays M. François-Narcisse Depau, et de ce mariage naquirent sept enfants, tous citoyens américains, et ces enfants et leurs descendants sont les seuls représentants en ligne directe de l'amiral comte de Grasse. Conséquemment, il ne peut y avoir en France de branche de la famille de Grasse ayant droit aux honneurs à offrir aux descendants de l'amiral comte de Grasse au centenaire de Yorktown.

Voici les noms des enfants de Mme Depau: Francis-Amédée Depau, Mme Théodosine Fowler, Mme Harry Walter Livingston, Mme Samuel Fox, Mme Mortimer Livingston, Mme Washington Coster dont le second mari fut M. Barbour, et Louis-Augustus Depau. Le seul survivant de cette famille est Mme Théodosine Fowler, de New-Brighton, vénérable dame de 80 ans. Le représentant mâle aîné et arrière-petit fils de l'amiral de Grasse est M. Théodosius Fowler, de Llewellyn Park, Orange, New-Jersey, et sa fille, l'arrière-petite-fille aînée, porte le nom de sa grand'mère, Sylvie de Grasse. Mme Fowler, de New-Brighton, a cinq autres enfants, Francis-Depau Fowler, de New Brighton, Staten Island; de Grasse Fowler, de Patterson, New-Jersey; miss Sylvie Fowler, de New-Brighton, Staten Island; Mme Amelia Fowler, sœur du couvent du Sacré-Cœur, et M. Mortimer Fowler, de New-Brighton, Staten Island.

Les frères et sœurs de Mme Fowler ont tous laissé des enfants; conséquemment, il y a beaucoup d'arrière-petits-enfants, qui sont fiers à juste titre de leur illustre et noble ancêtre.

Départ de la délégation française.

On mande de Paris, 24 septembre:

Les membres de la délégation chargée de représenter le gouvernement français à Yorktown sont partis du Havre aujourd'hui, à bord du steamer *France*, de la Compagnie transatlantique.

Le ministère des affaires étrangères est représenté par le marquis de Rochambeau, petit-fils du lieutenant général comte de Rochambeau; M. de Corcelle, secrétaire d'ambassade, arrière-petit fils de Lafayette et M. Hugues. Madame la marquise de Rochambeau accompagnera son mari.

Délégués du ministère de la guerre: M. le général Boulanger, commandant la 14e brigade de cavalerie à Valence; MM. le colonel Bossan, commandant le 20e dragons; le lieutenant-colonel d'artillerie, Blondel, adjoint au directeur d'artillerie à Reims; le chef de bataillon du génie Beaux de Pusy, attaché au ministère de la guerre, arrière-petit-fils de Lafayette, le capitaine Mason, de la légion étrangère, et le lieutenant Pourcet Deshanne.

Délégués du ministère de la marine: MM. les capitaines de vaisseau de Cuvervills et Descamps, le lieutenant Sahlling et le comte de Grasse, sous-lieutenant au 1er régiment d'infanterie de marine, petit-neveu du comte de Grasse, lieutenant-général des armées navales françaises.

Délégué du ministère des finances, M. de Beaumont, arrière petit-fils de Lafayette.

Représentant du département des Beaux-Arts, M. Félix Régamey.

M. le commandant de Lichtenstein, officier d'ordonnance du président Grévy, représentera officiellement le président de la République française.

Voici les noms des descendants de Rochambeau et de ses compagnons d'armes ne faisant pas partie des délégations des différents ministères:

M. le capitaine Henri d'Aboville et M. Christian d'Aboville, petits-fils du commandant de l'artillerie française à Yorktown. M. de Menouville, capitaine de cuirassiers, arrière-petit-fils du major-général de l'armée de Rochambeau; M. de Chabannes La Palice; M. Jean de Chatillon; M. le comte d'Olonnes; M. Laur de Lestrade; M. le comte de Noailles; M. de Saint-Simon; M. le comte d'Haussonville; M. de Clermont-Tonnerre de Vaudreuil, M. Gaston Deschaune, etc.

Co'lége de l'Immaculée Conception
Au coin des rues Baronne et Commune.
LA RÉOUVERTURE des classes au Collége de l'Immaculée Conception aura lieu LUNDI 3 octobre.
THÉOBALD W. BUTLER, S. J., Président.
29sept—6f

Bureau de la Compagnie du Chemin de fer Crescent City.—No 8 rue de Chartres Nlle Orléans, 28 septembre 1881—Le nombre des chars est augmenté sur la ligne des rues Canal, Collede et Upper Magazine ainsi que sur celle des rues Tchoupitoulas et Annunciation, et tout sera fait pour assurer aux passagers un transport confortable et rapide.
J. R. JUDES, Secrétaire.
28 sept—7f

Bureau de la Compagnie du chemin de fer de la Nlle-Orléans et de Carrollton.—Nlle-Orléans, 27 septembre 1881.—A une réunion spéciale des membres du Bureau de Direction tenue ce jour un dividende de (2) Deux pour Cent a été déclaré sur les profits des trois derniers mois, payable aux actionnaires ou à leurs représentants légaux, à partir du 1er octobre 1881.
WALTER V. CROUCH, Secrétaire et Trésorier.
29 sept..10f

Bureau 21 rue Carondelet—Compagnie d'Huile Bienville [Bienville Oil Works Company]—L'élection annuelle de six directeurs de cette Compagnie aura lieu au bureau de celle ci LUNDI, le 10 octobre prochain, entre 10 et 3 heures, conformément à sa charte.
A. BENJAMIN, Secrétaire.
27 sept au 10 oct.

Le Steamer HEROINE assure son service du littoral du Golfe, laissant Biloxi pour la dernière fois vendredi matin, 30 septembre.
26 sept—7f W. G. COYLE, Agent.

Les derniers genres et les plus grandes nouveautés
—EN—
NATTES
DE CHINE,
A. Brousseau's Son.
17.....RUE DE CHARTRES..... 17
TAPIS
Le plus grand stock au Sud.
Prix qui conviendront à tout le monde.

Société d'Assistance Mutuelle de St-Maurice.
(Carrières et Versailles.)
Réunion Générale Trimestrielle et Obligatoire de cette Association, le JEUDI, 29 septembre 1881, à 6 1/2 heures P. M., à la salle de la Société.
La plus grande ponctualité est requise attendu qu'à cette réunion l'on discutera définitivement la question du grand bal, que doit prochainement donner la Société dans la nouvelle salle de "l'Union Française."
Par ordre de: F. D. SEGHERS, Président.
E. A. PEYROUX, Secrétaire. 27 sept—3t

Société de Bienfaisance des Bouchers de la N. O.
15me Anniversaire de sa fondation.
LES officiers et membres de cette Association se réuniront Dimanche, 2 octobre 1881, à 2 heures et demie P. M., au local ordinaire, coin Poydras et Dryades, pour célébrer le 15me anniversaire de la fondation de la Société. Tenue de rigueur, vêtements noirs et gants blancs. L'appel se fera avant le départ, les articles 17 et 19 de la Constitution seront mis en vigueur.
Par ordre du Président. PAUL ESTEBEN.
G. Pizza, secrétaire.
25 sept—28, 29, 30, 1er oct, 2.

PAUL SAUVÉ,
Stationnaire imprimeur en livres et Jobs.
LITHOGRAPHE.
RELIURE ET TRAVAUX DE LIGNES.

Livres en blanc faits pur commande.
27 Allée Commerciale,
1er sept—1m Nlle-Orléans.

RÉOUVERTURE du CHARME.
No 5 rue Décatur, près Canal.
LE soussigné informe respectueusement ses amis et le public qu'ayant acheté l'établissement connu et élégamment restauré sous la surveillance de l'artiste, M. Richard Van Leo, rouvrira ses portes JEUDI, 29 du courant. Il s'est assuré les services de Tony Marti si favorablement et si anciennement connu chez Hawkins. Seulement les meilleures liqueurs seront débitées et un lunch somptueux sera servi journellement de 10 heures A. M. à 1 heure et demie p m. Une visite convaincra tous les visiteurs de la supériorité de l'établissement et de ses liqueurs.
28 sept—3t FRANK LANDFRIED.

GODCHAUX,
81 et 83 rue du Canal,
La maison de vêtements confectionnés du Sud.

L'excellent choix de notre Stock de Linge d'Automne et Articles de toilette de toute sorte intéressera tous ceux qui peuvent avoir besoin d'un article du domaine de notre commerce. Nous maintenons avec orgueil le fait que les
GENRE,
DESSIN ET EFFET général de nos marchandises n'ont jamais été égalés.
Une inspection de notre stock sera trouvée intéressante et profitable au public acheteur.
LEON GODCHAUX,
81 et 83 rue du Canal.
18 sept.

Avis aux Contribuables.
Bureau No 38, Passage de la Bourse.
LE soussigné se chargera de payer toutes les taxes arriérées ou courantes, soit de ville ou d'Etat, à un escompte très avantageux pour les intéressés. Il réglera également toutes les licences d'Etat à un escompte libéral.
JOHN T. DUFOUR,
24 sept— No 38 Passage de la Bourse.

Entrepôt de Tapis et de Toiles-Cirées.
ELKIN & CIE,
100..RUE DU CANAL..100
Reçoivent des nouveautés en tapis
AXMINSTER,
MOQUETTE,
VELOURS
et BRUXELLES.
Ayant des bordures se mariant avec eux.
DEVANTS DE CHEMINÉE ET TAPIS ORIENTAUX.
TAPIS DE BRUXELLES, à soixante-quinze cents la yarde et au-dessus.
TOILES CIRÉES
et Linoleum pour Planchers.
Rideaux et Etoffes à Rideaux,
Dessins nouveaux et élégants en dentelle antique.
SOIES CRUES
de qualités et genres divers.
Stores de Fenêtre,
Blancs, Cramoisis, Verts, Hollande,
Stores à dessins transparents.
Stores à dessins Opaques.
NATTES
COCO, NAPIER ET CANTON.
Grande variété de Franges nouvelles
18 sept—1m

CHANGEMENT DE LOCAL
W. G. TEBAULT,
MARCHAND DE MEUBLES
No. 47 RUE ROYALE.
Sous peu je m'établirai dans des magasins plus spacieux.
37, 39 et 41 RUE ROYALE.
A l'occasion de ce changement de local, je vendrai tout mon stock qui se compose de meubles beaux et moyens:
Ameublements de salons,
Ameublements de chambres,
Ameublements de salles à manger,
Et un vaste assortiment de Meubles ordinaires à tous prix, par au-dessous des prix coûtants, pendant les 30 jours à venir.
W. G. TEBAULT,
47 rue Royale,
Nlle-Orléans, Lne
1er sept—1ap.

La Sécurité dans la Marche!
La protection la plus complète pour les enfants.
Pour éviter les accidents, chaussez vos enfants avec le
RED STAR
SPRING HEEL
SHOE.

L'ETOILE ROUGE!
Coin Canal et Baronne,
Nouvelle-Orléans, Lne.
ON EXPÉDIE DES CATALOGUES SUR DEMANDE.

SHOE.
SPRING HEEL
RED STAR
chaussez vos enfants avec le
Pour éviter les accidents,
La protection la plus complète pour les enfants.
La Sécurité dans la Marche!

CHANGEMENT DE LOCAL.
P. L. Cusachs,
Importateur et droguiste,
va transférer son établissement du local actuel à la spacieuse
BATISSE BLANCHE,
au coin des rues Canal et Baronne,
vers le 1er octobre,
Avec un stock entièrement nouveau, frais et complet.
Cet établissement ancien et bien connu, en remerciant ses nombreux amis du patronage libéral qu'ils lui ont accordé dans le passé, espère en mériter la continuation par les facilités plus grandes qu'il aura de bien faire, et les articles de qualité supérieure qu'il débitera.
septembre—1m

Gages. Gages. Gages
JE prie respectueusement toutes les personnes qui me doivent des intérêts arriérés sur des objets mis en gage par eux de venir les payer—à partir d'aujourd'hui jusqu'au LUNDI, 3 octobre époque à laquelle tous gages forfaits seront invariablement vendus à l'encan.
P. S. La vente commencera LUNDI, 3 octobre, au coin des rues Bourbon et Conti, par l'entremise de MM. Spear & Rossiter.
23 sept— J. ANGLADE.

HOTEL CHALMETTE.
96 et 100...Rue St-Charles...96 et 100
Succursale du restaurant VICTOR.
Chambres garnies et salons pour familles voyageurs, etc., à des prix très modérés.
23 sept—1 m.

Pension Privée.
No 128 rue Royale, entre St Louis et Toulouse, Nouvelle-Orléans.
J'AI l'honneur d'informer ma nombreuse clientèle que toutes les mesures ont été prises pour rendre le séjour de ma maison le plus agréable possible et l'on trouvera tout le confort que l'on puisse désirer dans un hôtel. Je prie les voyageurs de visiter mon établissement et ils trouveront bonne table et de magnifiques appartements, le tout à des prix modérés.
Je sollicite le patronage des habitants de la campagne.
2 sept..3 m L. TRAPOLIN.

WM. E. MURPHY,
AVOCAT,
Au No 77 de la rue de la DOUANE,
ENTRE LA RUE DE CHARTRES ET LE PASSAGE DE LA BOURSE.
Consultations de 9 à 3 heures, en français et en anglais.

Avis.
LES prix les plus élevés seront payés comptant pour des meubles d'occasion (second hand) de tous genres. S'adresser à CASH,
21fév— Lock Box 2500 N. O. P

ALBERT VOORHIES,
AVOCAT.
A transféré ses bureaux au No 3 1/2 rue Conti
6 sept

TAPIS.
B. & W. CRONER,
Annoncent l'ouverture d'un immense stock de Tapis de choix nouveaux.
Rugs, (devants de cheminée), toiles cirées, stores de fenêtres, corniches, Rideaux de dentelle, etc.
Le tout aux prix les plus réduits possibles.
—AUSSI—Un choix élégant de Nouvelles Marchandises sèches d'automne, surtout des colories et des satins noirs et en couleur, Nouveautés en étoffes à robes à soie mêlée, Nouveaux genres, Bonneterie, Dentelles, Gants, Linge de dessous pour dames et enfants, Ulsters, Manteaux et Surtouts de tous genres.
Echantillons envoyés sur demande.
141 rue du Canal, coin Bourbon.
15 sept—

Taxes arriérées de ville de 1881.
Département des finances. Hotel de Ville.
Nlle-Orléans, 8 septembre 1881.
Les personnes que cela concerne sont prévenues par la présente notice que ce département prépare maintenant des listes de taxes non payées de 1881, qui seront publiées vers ou avant le 15 du mois prochain.
Jusqu'à nouvel ordre, les retardataires pourront payer par acomptes, sauvant ainsi l'intérêt sur les sommes payées.
Signé: B. T. WALSHE, Administrateur des finances.
Sept—jusq 15 oct

CHANGEMENT DE LOCAL,
M. T. DUCROS, notaire et "commissioner of Deeds" a transféré son bureau du No 18 de la Royale au No 138 de la rue Gravier, entre Camp et St. Charles. Il s'occupera de travaux de notariat en général; prendra des témoignages, préparera des affidavits pour le paiement des licences d'Etat et de ville et procurera des passe-ports de Washington 1er Sept—1m.

Grand Lake Coal
COMPANY.
DESFORGES,
MONTAGNET & CO.,
Marchands en gros et en détail de Charbon
Pittsburg, Anthracite et Cannel.
Bateaux, fabriques, presses, planteurs et familles approvisionnés aux plus bas prix du marché.
Charbon en barils pour être expédié.
Chantiers { 1er sur la Levée, entre les rues Port et St-Ferdinand, 2me do au pied de la rue Mandeville. 3me do entre les rues Henderson et Robin.
Agents du "Bayou Sara Coal Depot".
Bureau: coin des rues Gravier et Carondelet,
1er sept—3m Nlle Orléans, Lne.

Fabricants de Sucre, de Candis et Brasseurs.
1851..... BONNABEL.....1881
TRENTE années consécutives de succès ont établi sans conteste la supériorité du Bi-Sulfite de chaux de Bonnabel sur tous les antiseptiques et agents de défécation et de clarification qui aient jamais été employés dans le traitement des Jus de Cannes. Tous les brasseurs du Nord et de l'Ouest font usage du bi sulfite. Circulaires et renseignements envoyés sur demande.
H. BONNABEL,
P. O. Box 1218. 37 rue North Peters.
18 sept—3m

Avis.
M. GEORGE GELPI a acheté l'intérêt de son M. HENRI GELPI dans la maison PAUL GELPI & BRO. et les continuera sous la même raison sociale au No 43 de la rue Decatur, l'importation des Vins, Eaux de Vie, Liqueurs, etc.
PAUL GELPI.
GEORGE GELPI.
13 septembre, 1881. 14sept—10f.

A ceux que cela concerne—Nous avons l'honneur de vous annoncer que M. R. H. HUGUET, représentera à partir de cette date notre maison de commerce à la Nouvelle-Orléans. M. CHARLES W. BEIN, ayant cessé toutes relations d'affaires avec nous.
Vos dévoués serviteurs,
BRANCH CROOKES & CO
2 sept— St. Louis, Mo., 29 août 1881.

FÉBRIFUGE INDIEN
—DU—
Dr. Chas. Deléry.
REMÈDE préventif et curatif sûr dans toutes les Fièvres Paludéennes. Il agit comme un charme, surtout dans les cas où le sulfate de quinine s'est montré inefficace.
Ce Bitter agit en outre comme Tonique et Apéritif puissant.
EDGAR DELÉRY, Propriétaire, Baie St-Louis, Miss.
Ce Bitter se trouve en vente dans toutes les principales pharmacies. 21août—

Demande d'emploi.
UN jeune homme de 30 ans, sobre, et parlant quatre langues, désire un emploi permanent quelconque. Il est honnête et ne craint pas l'ouvrage, et peut fournir de bonnes références et de bonnes garanties.
S'adresser par lettres à ESPÉRANCE, bureaux de ce journal. 23 sept—4f

Demande
UN jeune homme demande pour l'hiver prochain une place de caissier et teneur de livres. Excellente recommandation. Adresse "Responsable" Look box letter G.
15sept—

Demande de collaborateur.
UN journaliste d'une compétence toute spéciale demande un collaborateur pour fonder dans l'Amérique centrale un journal littéraire, scientifique, commercial et financier. Ce journal d'une grande nécessité, est indispensable. Résultats certains. Ecrire pour traiter aux initiales H. J. bureau de l'Abeille. 7sept—

A vendre pour cause de départ
Hôtel et Café des Deux Lions à la Nlle-Ibérie.
AYANT une bonne clientèle et faisant de bonnes affaires; cet établissement est situé dans le centre du village de la Nlle-Ibérie.
Pour les conditions, s'adresser à M. J. Vaillemet, Nlle-Ibérie.
4sept—1m—t. l. 2 j.

Hôtel des Etrangers.
MME V. CAILLIER a l'honneur d'annoncer à sa nombreuse clientèle et au public en général qu'elle a transféré son ancien hôtel au nouveau local rue de Chartres No 131. Rien n'a été négligé par elle pour rendre son hôtel agréable et confortable. La maison se recommande par ses prix toujours modérés.

Magasins à louer.
DEUX beaux magasins au-dessous de l'Hôtel des Etrangers Nos 131 et 133 rue de Chartres. On les offre à bon marché.
1 sept—1m JDMs

A VENDRE,
Coin Laharpe et White.
Près du dépôt des chars de la rue Dauphine.
4,000 Pieux pour barrières.
22 sept—15 f.

MAGASIN A LOUER.
Bon emplacement pour modiste ou chapeaux ou en robes.
No 128 rue Royale, entre St Louis et Toulouse.
S'adresser No 34 St Charles, chez
17 sept—15f J. B. TRAPOLIN.

A Louer.
DANS un quartier central d'affaires, en face de la Douane, le café SUMTER No 13 rue Decatur, avec ou sans installations. S'adresser à JOHN TRISCONI, Coin des rues Canal et Decatur.
16 sept—

Tombes et Fours à vendre
DANS le cimetière St-Louis, rue Esplanade. Construction de TOMBES en marbre et en briques à des prix modérés; réparation de tombes à des prix également modiques. S'adresser à FLORVILLE FOY,
12 août—3m. Rue des Remparts No 82.

A vendre
UNE grande installation de vidange avec une grande et excellente clientèle, avec toutes les installations de premier ordre et en très bon état; nécessaire à l'exploitation de ce genre de commerce. Prix modéré. C'est une excellente affaire pour un homme laborieux. L'on prendrait au besoin un associé avec un petit capital, pour seconder l'exploitation de la dite industrie. Pour plus amples informations, s'adresser à
FLAVIUS LaBESQUE.
97 Passage de la Bourse, près Conti.
27 juil—3m

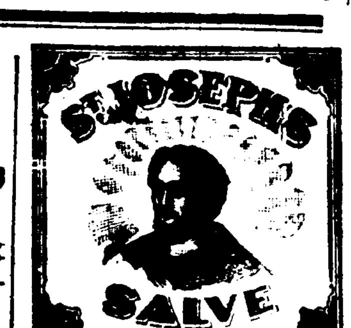

ST-JOSEPHS SALVE.
LES cures merveilleuses obtenues par le "St. Josephs Salve" lui ont valu une renommée dans le monde entier, et jamais aucun remède n'a gagné plus rapidement la faveur publique. Ses vertus curatives le font considérer comme un des premiers remèdes de la science médicale. Pour l'usage externe, les membres de la Faculté de Médecine le proclament sans égal. Il se vend vingt-cinq sous la boîte chez tous les grands droguistes.
Sept—1m—D.Mar.J.

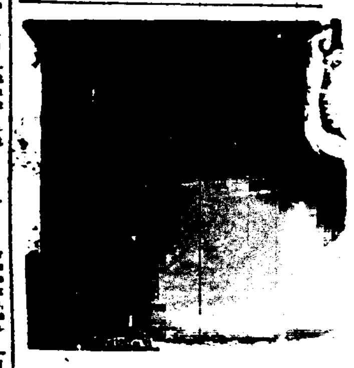

Pianos Pleyel
FABRIQUÉS PAR
PLEYEL, WOLFF & CIE.,
DE PARIS.
Vendus exclusivement par
Louis Grunewald
127 RUE DU CANAL ET 18 RUE BARONNE.
Les Pianos Pleyel, renommés dans le monde entier, sont connus du public depuis plus de cinquante ans, et durant cette longue période ils ont prouvé qu'ils étaient les plus durables, les plus économiques et les favoris de tous les pianos pour tous ceux qui apprécient les mérites réels d'un instrument de premier ordre.
Les véritables Pianos Pleyel sont importés exclusivement par L. GRUNEWALD, le seul agent général autorisé aux Etats-Unis.
Chaque Piano est accompagné d'un certificat original des fabricants, et aucun n'est véritable sans ce certificat. Soyez en garde contre les imitations, et si vous voulez acheter le véritable Piano Pleyel, allez au magasin de musique de Grunewald, où ils vous seront offerts aux prix les plus réduits et aux conditions les plus faciles.
Nouveaux arrivages par tous les navires français. Venez voir mon stock et le juger par vous-mêmes.
LOUIS GRUNEWALD,
127 CANAL et 18 BARONNE.
21sept—

LES HÉRITIERS DE
J. LEVOIS
133 RUE DU CANAL,
Offriront à partir de LUNDI, 12 du courant, le reste de leur fonds de marchandises de Printemps et d'Eté, à des prix grandement réduits. L'attention spéciale est appelée sur leur assortiment.
Linons toile imprimés,
Ginghams Zéphyr,
Satins imprimés français,
Organdies et Jaconats français.
Grenadines françaises en couleur,
Etoffes à robes de laine françaises,
Suisses à pois et à dessins.
Mousselines blanches etc. etc.
12 juin—

H. BILLARD,
LIBRAIRIE FRANÇAISE.
89 RUE DE CHARTRES,
Coin Bienville. Nlle-Orléans.
Raspail—Manuel Annuaire de la Santé $0 60
Corlieu—Aide mémoire de Médecine et de chirurgie $2 75
Jeannel—Formulaire officinal et magistral international $2 50
Bouvant Officine, (dernière édition,) $6 50
Bouchardat — Annuaire de Thérapeutique $1 00
.. Formulaire magistral $2 00
Cazeaux—Traité des Accouchements $6 00
Littérature.
Théophile Gautier—Oeuvres par volumes $1 25
Gve Flaubert—Oeuvres par volumes $1 25
Henri Gréville— $1 25
Jules Verne—La maison à vapeur, un beau volume illustré $3 75
.. .. Les voyageurs du XVIII siècle, un beau volume illustré $3 00
.. .. Les voyageurs du XIX siècle, un beau volume illustré $3 00
Bibliothèque du cultivateur [et du jardinier.
Elevage des animaux, etc., etc., à 50 c. le volume
Bourgeois d'Orli—Guide pratique de la culture de la canne à sucre $2 00
LE DESSIN POUR TOUS,
Méthode Cassagne,
Etudes d'Ornements Paysage, Marine, Fleurs, Figure, Genre, Animaux.
BIBLIOTHEQUE AMUSANTE, CALEMBOURS, CHANSONS, à 25 c. le volume.
Manuels Roret, Collection complète à $1 25 le volume.
26 sts—

Occasion rare.
250 douzaines de ciseaux fins comme il n'y en a pas en ville, à très bon marché. 2 douzaines étuis à ciseaux contenant 4 paires de ciseaux. Couteaux et ciseaux pour couper les cors. Pour groseaux, des couteaux valant $1.50 seront vendus à 75c. Aussi, 100 douzaines de couteaux de table. Sécateur, Scorpot pour jardiniers, à vendre par L. Lamothe, 101 rue Royale.
1er sept—3d. Dim. Mar. Jeu.

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.
POUR LE 28 SEPTEMBRE - CLASSE No 280
Tirage de 4 heures P. M.

57	69	6	16	3	65	47	41	34	36	61	11	52	19

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.
En témoignage nous apposons notre signature.
Ce 28 septembre 1881 4 heures P. M.
LOUIS H. PILIÉ,
J. A. A. ROUSSEAU,
Commissaires.
Les plans de ces tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes nos succursales.